



Adventist Risk
Management, Inc.



PRÉVENTION DES INCENDIES

FAITS CONCERNANT LE FEU:

Les incendies sont **RAPIDE**
Les incendies sont **OPAQUE**
Les incendies sont **CHAUD**

Un petit feu peut se transformer en un piège mortel en seulement quelques minutes. Pour aider à prévenir une tragédie, examinez les simples conseils donnés ci-dessous, et élaborer un plan d'évacuation. Nous donnons également quelques conseils sur ce qu'il faut faire après un incendie.

AVERTISSEURS DE FUMÉE ET DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE

- Installez des avertisseurs de fumée et des détecteurs de monoxyde de carbone. Lorsqu'ils sont correctement installés et fonctionnent correctement, les détecteurs diminuent de moitié le risque que vous mouriez dans un incendie.
- Placez des détecteurs de fumée dans chaque pièce de votre institution et dans les espaces communs.
- Testez et nettoyez les avertisseurs de fumée une fois par mois et remplacez les piles lorsque vous passez vos horloges à l'heure d'été. Remplacez les avertisseurs de fumée tous les 10 ans.

SYSTÈMES D'ASPERSION

- Les systèmes d'aspersion sont la plus grande force de dissuasion incendie unique.

- Bien que les gicleurs d'incendie ne puissent pas éviter un incendie, ils peuvent éteindre le feu quand il est détecté.
- Les gicleurs d'incendie sont recommandés pour des bâtiments de tous types et de tous usages.

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- Des fils dénudés peuvent provoquer des incendies. Remplacez immédiatement tout câble d'appareils usé, vieux ou détérioré.
- Remplacez tout outil électrique s'il provoque des chocs électriques même faibles, une surchauffe, un court-circuit ou qui dégage de la fumée ou des étincelles.
- Ne surchargez pas les rallonges ou les prises.
- N'utilisez que des rallonges tripolaires, et ceci, provisoirement. Pour une utilisation fixe, vous devez utiliser des blocs d'alimentation multiprises munies d'un disjoncteur.
- Mettez immédiatement hors tension, puis faites remplacer par un



professionnel les interrupteurs qui sont chauds au toucher et les ampoules qui scintillent.

- Éloignez les vêtements, les rideaux et tout autre article potentiellement combustible à au moins trois pieds (91 cm) de toute source de chaleur.
- Les petits chauffages d'appoint doivent être munis d'une coupure anti-basculement.
- Assurez-vous que les câbles ne passent pas sous les tapis, sur des clous, ou au milieu de zones de fort passage.

ÉLIMINEZ LES RISQUES POTENTIELS

- Gardez les allumettes, les briquets et l'essence sous clé et hors de portée des enfants. Éloignez les objets inflammables à au moins trois pieds (91 cm) des chauffages, des cheminées ou des radiateurs.
- Stockez tous les liquides inflammables, tels que l'essence, dans des armoires anti-feu conçues spécialement à cet effet, et de préférence à l'extérieur du bâtiment.
- Placez les chauffages d'appoint à au moins trois pieds (91 cm) de tout matériau inflammable.
- Éteignez toujours les chauffages d'appoint lorsque vous quittez votre bureau ou la pièce.

ÉLABOREZ UN PLAN D'ÉVACUATION

- Assurez-vous de disposer de deux voies d'évacuation pour sortir d'une pièce ou d'un bâtiment.
- Assurez-vous que toutes les sorties soient utilisables et sûres.
- Faites connaître votre plan d'évacuation à votre personnel, votre famille et/ou vos enfants.
- Choisissez un endroit défini où tout le monde devra se réunir une fois sorti de l'immeuble. Assurez-vous que tout le monde sait où se trouve le point de rencontre.
- Faites des exercices d'alerte et modifiez le plan si nécessaire. Chacun doit savoir reconnaître le son de l'alarme incendie et que faire dans le cas où elle se déclenche.

PENDANT UN INCENDIE

- Si vos vêtements prennent feu, vous devez vous arrêter, vous jeter à terre et rouler sur vous-même jusqu'à ce que le feu s'éteigne.
- NE PANIQUEZ PAS.
- Ne pensez pas que quelqu'un d'autre a déjà pu appeler les pompiers. Sortez de l'édifice, puis appelez les pompiers.
- Avant d'ouvrir les portes, vérifiez avec le dos de votre main pour sentir la chaleur.

- Si la porte est chaude ne l'ouvrez pas. Vous devez seulement utiliser la deuxième voie d'évacuation.
- Utilisez des serviettes, des chiffons, de la literie ou du ruban adhésif pour couvrir les orifices et empêcher la fumée de pénétrer.
- S'il y a un téléphone dans la pièce où vous êtes bloqué, appelez de nouveau les pompiers et dites leurs exactement où vous vous trouvez.
- Si la porte est froide, ouvrez-la lentement et assurez-vous que le feu ne bloque pas votre voie d'évacuation. Soyez prêt à ramper.
- Fermez toutes les portes sur votre passage.
- Une fois sorti de l'immeuble, RESTEZ DEHORS ! Ne retournez pas à l'intérieur, quelle qu'en soit la raison.
- Si vous vous trouvez près d'une victime de brûlures ou que vous en soyez vous-même victime, appelez le 911, refroidissez et couvrez vos brûlures jusqu'à l'arrivée des unités de secours.
- Si vous savez que quelqu'un est pris au piège dans le bâtiment, informez-en les pompiers.

APRÈS UN INCENDIE

- Appelez ARM afin d'évaluer les dégâts et de procéder à l'indemnisation des pertes.
- Ne rentrez à nouveau dans les bâtiments que si les pompiers vous affirment que tout danger est écarté.
- Dressez un inventaire des biens et des objets endommagés.
- Recherchez les documents importants et de valeur.
- Contactez la police locale et mettez-la au courant de la situation.
- Conservez tous les reçus et factures de tous les achats que vous faites en remplacement des biens détruits. Ceux-ci seront traités par de votre compagnie d'assurance.

COMMENT ÉLABORER UN PLAN D'ÉVACUATION

- Élaborez un plan qui comporte deux voies d'évacuation.
- Assurez-vous que les deux sorties sont opérationnelles et sûres.
- Faites connaître votre plan d'évacuation à votre personnel, votre famille et/ou vos enfants.
- Choisissez un endroit défini où tout le monde devra se réunir en cas d'évacuation. Donnez les instructions pour que tout le monde se réunisse immédiatement en ce point de rencontre. N'oubliez pas d'effectuer des exercices d'alerte incendie et de tenir les réunions comme planifiés. Ceci vous aidera à découvrir si vous avez besoin d'apporter des modifications à votre plan d'évacuation.

.....
DÉCLAREZ IMMÉDIATEMENT VOTRE SINISTRE

1.888.951.4276 • CLAIMS@ADVENTISTRISK.ORG

.....
TENEZ-VOUS INFORMÉ

ADVENTISTRISK.ORG/SOLUTIONS



Adventist Risk Management® Inc. © 2013

.....
CE MATÉRIEL CONTIENT DES INFORMATIONS FACTUELLES GÉNÉRALES ET NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE PRIS POUR UN CONSEIL JURIDIQUE SPÉCIFIQUE CONCERNANT UNE QUESTION OU UN SUJET PARTICULIER. SI VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LA FAÇON DONT UNE JURIDICTION LOCALE TRAITE LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES AUXQUELLES VOUS POUVEZ ÊTRE CONFRONTÉ, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE AVOCAT OU VOTRE GESTIONNAIRE DE RISQUE LOCAL.
.....